

20 ans d'évolutions des usages de drogues en Europe à l'adolescence

Stanislas Spilka,
Olivier Le Nézet,
Eric Janssen,
Alex Brissot,
Antoine Philippon

Deux grandes enquêtes, menées tous les 4 ans depuis 25 ans en population adolescente permettent une comparaison des usages de drogues à l'échelle internationale : l'enquête *Health Behaviour in School-Aged Children* (HBSC), sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et l'*European School Survey Project on Alcohol and other Drugs* (ESPAD), menée avec le soutien de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA). La première, qui interroge les élèves âgés de 11, 13 et 15 ans, se déroule depuis 1982 (1994 en France) dans un nombre croissant de pays occidentaux. Elle vise à collecter des données sur la santé, le bien-être, le vécu scolaire et les comportements favorables ou préjudiciables à la santé des élèves, dont les usages de drogues. La seconde, conduite depuis 1995 (1999 en France) dans une quarantaine de pays européens, se concentre sur les comportements de consommation d'alcool, de tabac, de cannabis et des autres substances illicites à 16 ans¹. Les derniers exercices, qui se sont déroulés en 2018 pour HBSC et en 2019 pour ESPAD, ont permis d'interroger respectivement 227 441 et 99 647 élèves représentant au total 51 pays ou régions du monde. Ces enquêtes couvrent la quasi-totalité du continent européen depuis sa partie septentrionale (Islande) jusqu'à sa frontière orientale avec l'Azerbaïdjan, 30 pays étant communs aux deux enquêtes².

Ces deux programmes internationaux s'appuient sur des protocoles méthodologiques communs et des questionnaires standardisés, offrant une comparabilité

Quels enseignements tirer des enquêtes internationales (HBSC et ESPAD) sur la diffusion du tabac, de l'alcool et du cannabis chez les adolescents ?



unique. Ils permettent ainsi aux pays participants de suivre leur situation nationale mais aussi de la comparer à l'évolution d'autres pays, voisins ou non.

Ce numéro de *Tendances* revient sur les principaux résultats issus de ces deux enquêtes, dont les rapports actualisés ont été publiés en 2020 [1, 2]. En faisant une large place à la cartographie et à l'infographie (certaines sources sont accessibles en [version numérique](#)), il propose un

1. Il s'agit d'élèves âgés de 15-16 ans l'année de l'enquête, c'est-à-dire dans leur seizième année. Le choix a été fait dans ce numéro de *Tendances* de les considérer comme âgés de 16 ans.

2. Allemagne (Bavière), Autriche, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, Ukraine (cf. [carte des participants](#)).

Tableau 1. Les niveaux d'usage de substances psychoactives par sexe à 11, 13 et 16 ans en 2018/2019 en France et dans les autres pays européens (%)

Produit	Usage	Âge	Ensemble		Garçons		Filles	
			France	Moyenne Europe	France	Moyenne Europe	France	Moyenne Europe
Tabac	Expérimentation	11 ans	4,1	3,4	6,4	> 4,5	1,9	2,3
	Expérimentation	13 ans	14	> 11	16	> 12	13	> 10
	Expérimentation		45	> 41	46	> 43	44	> 40
	Usage dans le mois	16 ans	22	20	21	20	22	20
	Usage quotidien (au moins 1 cig./jour)		12	10	12	10	11	10
E-cigarette	Expérimentation	16 ans	46	> 40	53	> 46	43	> 34
	Usage dans le mois		16	14	20	> 16	13	11
Alcool	Expérimentation	11 ans	32	> 15	39	> 20	25	> 11
	Expérimentation	13 ans	49	> 34	54	> 36	43	> 31
	Expérimentation		80	> 79	80	> 79	81	> 78
	Usage dans le mois	16 ans	53	> 47	54	> 47	52	> 46
Alcoolisation ponctuelle importante (API)	Usage dans le mois	16 ans	34	34	36	36	32	33
Cannabis	Expérimentation	16 ans	23	> 16	26	> 18	20	> 13
	Usage dans le mois		13	> 7,1	16	> 8,5	11	> 5,8
Autres drogues illicites	Expérimentation	16 ans	6,1	> 4,8	6,6	5,4	5,5	4,3

Sources : HBSC 2018 et ESPAD 2019, exploitation OFDT

Légende > : test de différences des intervalles de confiance au seuil de risque de 5 %

Note de lecture : En 2018, 4,1 % des jeunes Français de 11 ans ont déjà expérimenté le tabac contre 3,4 % en moyenne dans les autres pays européens. Avec 6,4 % d'expérimentation, les garçons français présentent un niveau statistiquement supérieur à leurs homologues européens, contrairement aux filles dont les niveaux sont comparables.

panorama des évolutions européennes en matière d'initiation et de consommation de tabac, d'alcool et de cannabis entre 13 et 16 ans (incluant un encadré sur les autres drogues illicites et la pratique de la cigarette électronique en 2019), sur près d'un quart de siècle.

■ Les usages de tabac en Europe

L'essentiel sur l'usage de tabac

L'expérimentation tabagique s'accroît au fil de l'adolescence : elle concerne 4 % des adolescents français à 11 ans, 14 % à 13 ans et 45 % à 16 ans. Le tabagisme quotidien à 16 ans a été divisé par deux en 20 ans, passant de 31 % en 1999 à 12 % en 2019. Cette diminution constante de la consommation de cigarettes s'inscrit dans une tendance majoritaire en Europe, à l'exception de la Roumanie où les adolescents de 16 ans rapportent un tabagisme supérieur à celui de 1999. Cette baisse du tabagisme constitue l'évolution la plus remarquable parmi l'ensemble des usages de substances psychoactives observés depuis un quart de siècle chez les adolescents.

Carte 1. Niveaux d'expérimentation du tabac à 13 ans en 2018 en Europe (%)

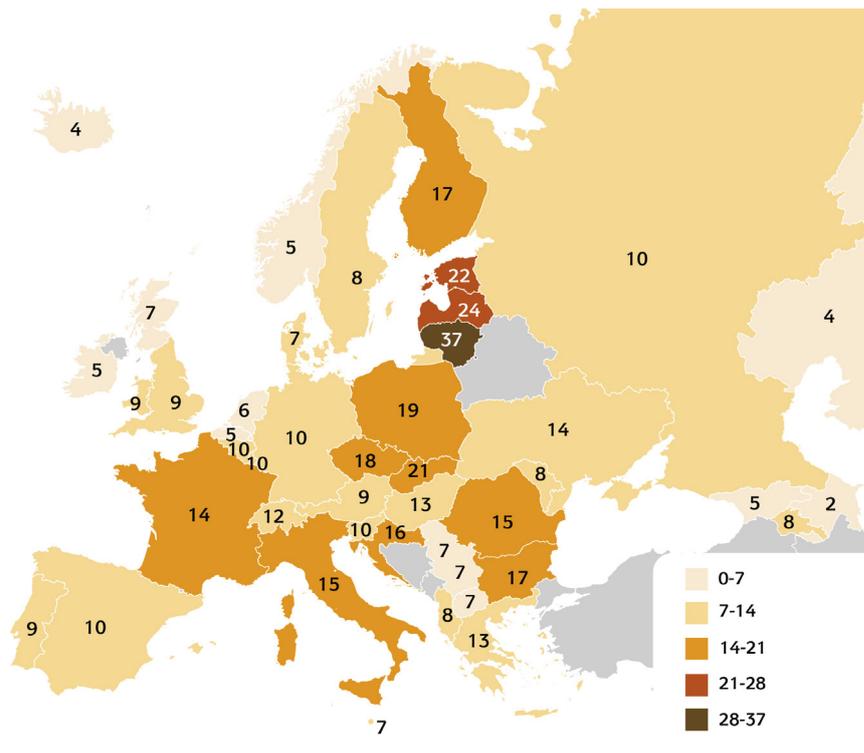
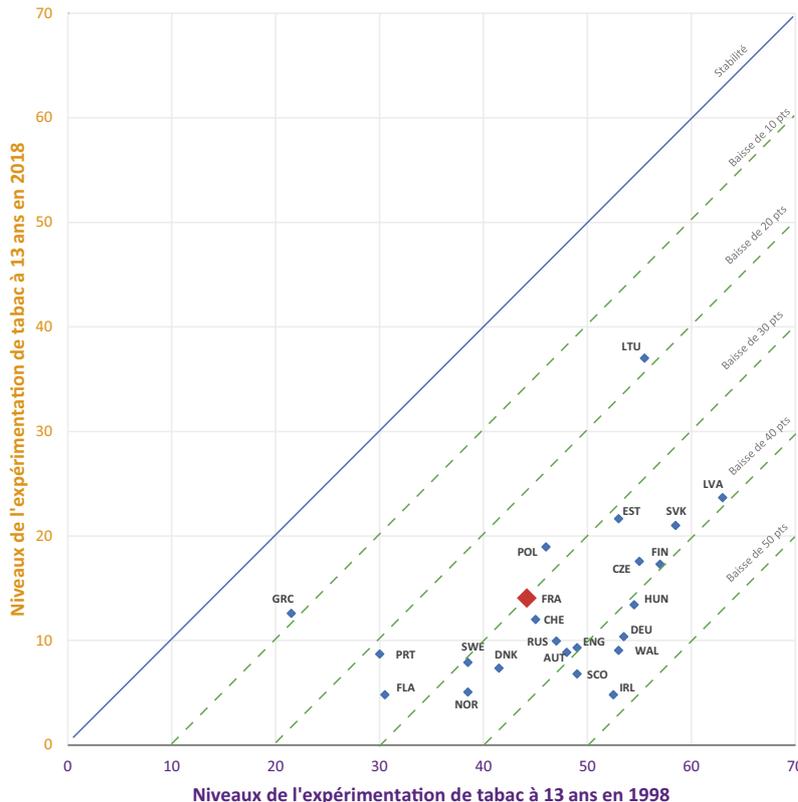


Figure 1. Évolution des niveaux d'expérimentation du tabac à 13 ans en Europe entre 1998 et 2018 (%)

La part des adolescents ayant déjà fumé progresse fortement au fil de l'adolescence [3]. En 2018, en France, cette initiation concernait respectivement 4,1 % et 14 % des jeunes de 11 et 13 ans pour atteindre 45 % à 16 ans, les taux étant légèrement plus élevés chez les garçons que chez les filles. Ces niveaux d'expérimentation de la cigarette placent les adolescents français dans la moyenne européenne.

La situation du tabagisme à l'adolescence en Europe aujourd'hui résulte d'un recul continu de l'expérimentation de cigarettes depuis près de 20 ans [4]. Cette tendance en France est particulièrement marquée à 13 ans : l'expérimentation tabagique a été divisée par deux dans cette tranche d'âge, perdant près de 30 points en 20 ans (figure 1). Ce recul des initiations s'est traduit par un déclin dans des proportions similaires à celles du tabagisme quotidien à 16 ans, chutant de 31 % en 1999 à 12 % actuellement. Huit pays, dont la France, présentent une baisse de plus de 20 points sur 20 ans (figure 2).

Ces évolutions, partagées par l'ensemble des pays européens, ont connu des temporalités différentes, dessinant une cartographie européenne des expérimentations qui reste contrastée en 2019. Ainsi, une majorité de pays, dont la France, présentent des niveaux d'initiation inférieurs à 15 % à 13 ans (carte 1). Seuls quelques rares pays, situés sur une verticale allant de la Finlande à la Slovaquie via les pays Baltes, la Pologne et la Tchéquie, présentent des expérimentations précoces importantes, le maximum étant observé en Lituanie



Sources : HBSC 1998, HBSC 2018, exploitation OFDT

Note de lecture : les prévalences de l'année 1998 sont représentées en abscisse du graphique et celles de 2018 en ordonnée. La position des pays de part et d'autre des traits en diagonale indique l'évolution de l'indicateur : plus le point est situé en haut à gauche, plus l'indicateur est en augmentation. À l'inverse, plus il se situe en bas et à droite, plus il est en baisse. Seuls les pays ayant participé aux deux éditions d'enquête sont représentés dans cette figure.

AUT (Autriche) ; BGR (Bulgarie) ; CHE (Suisse) ; CYP (Chypre) ; CZE (Tchéquie) ; DEU (Allemagne) ; DNK (Danemark) ; ENG (Angleterre) ; EST (Estonie) ; FIN (Finlande) ; FLA (Belgique-Flandres) ; FRA (France) ; FRO (Iles Féroé) ; GRC (Grèce) ; HRV (Croatie) ; HUN (Hongrie) ; IRL (Irlande) ; ISL (Islande) ; ITA (Italie) ; LTU (Lituanie) ; LVA (Lettonie) ; MKD (Macédoine du Nord) ; MLT (Malte) ; NLD (Pays-Bas) ; NOR (Norvège) ; POL (Pologne) ; PRT (Portugal) ; ROU (Roumanie) ; RUS (Russie) ; SCO (Écosse) ; SVK (Slovaquie) ; SVN (Slovénie) ; SWE (Suède) ; UKR (Ukraine) ; WAL (Pays de Galles)

(37 % d'expérimentateurs à 13 ans). Si cette cartographie des expérimentations à 13 ans recoupe pour partie celle observée à 16 ans, le paysage européen du tabagisme quotidien diffère quelque peu avec trois grandes zones géographiques qui se distinguent nettement (carte 2) : la première regroupe les pays du Nord, ayant les plus faibles niveaux de tabagisme en Europe ; la deuxième forme un arc de cercle, de l'Espagne à l'Ukraine en passant par la France et l'Allemagne, avec des niveaux intermédiaires ; enfin, la troisième concentre des pays d'Europe du Sud-Est (hormis la Grèce), dessinant un arc de l'Italie à la Bulgarie, où les niveaux de tabagisme quotidien ont le moins régressé durant la période et restent encore élevés en 2019.

Point sur l'utilisation de la e-cigarette en 2019

Apparue récemment dans le paysage des consommations, l'expérimentation de la e-cigarette se développe parmi les adolescents européens de 16 ans, et son usage au cours du mois fait déjà apparaître des contrastes marqués (carte 1a) : les niveaux d'usage dans le mois sont particulièrement bas dans les pays scandinaves et dans les Balkans (inférieurs à 10 %), tandis qu'ils sont deux fois plus élevés que la moyenne européenne (14 %) chez les jeunes Polonais (30 %) et Lituaniens (31 %). Dans tous les pays, l'utilisation de la cigarette électronique concerne davantage les garçons. Les jeunes Français de 16 ans se distinguent par une initiation plus fréquente (46 % contre 40 % en Europe, tableau 1), mais leur usage au cours du mois (16 %) demeure dans la moyenne européenne, à l'instar des jeunes Allemands ou Irlandais. Notons que l'expérimentation de cigarettes de tabac et/ou de la e-cigarette concerne 53 % des jeunes Européens de 16 ans, laissant clairement entendre qu'il s'agit pour une large part d'expérimentations duales.

Les usages d'alcool

L'essentiel sur l'usage de boissons alcoolisées

Comparée aux autres pays européens, la France se démarque par des niveaux d'expérimentation de boissons alcoolisées nettement plus élevés à 11 et 13 ans (respectivement 32 % et 49 %). Si l'écart au niveau de l'expérimentation disparaît à 16 ans, les jeunes Français ont un usage en revanche parmi les plus élevés en Europe avec les Italiens, les Hongrois ou encore les Croates. Pour autant, le niveau d'alcoolisations ponctuelles importantes (API) des adolescents français est comparable à la moyenne européenne (34 %), sans évolution notable depuis 20 ans.

Carte 2. Niveaux d'usage quotidien de tabac à 16 ans en 2019 en Europe (%)

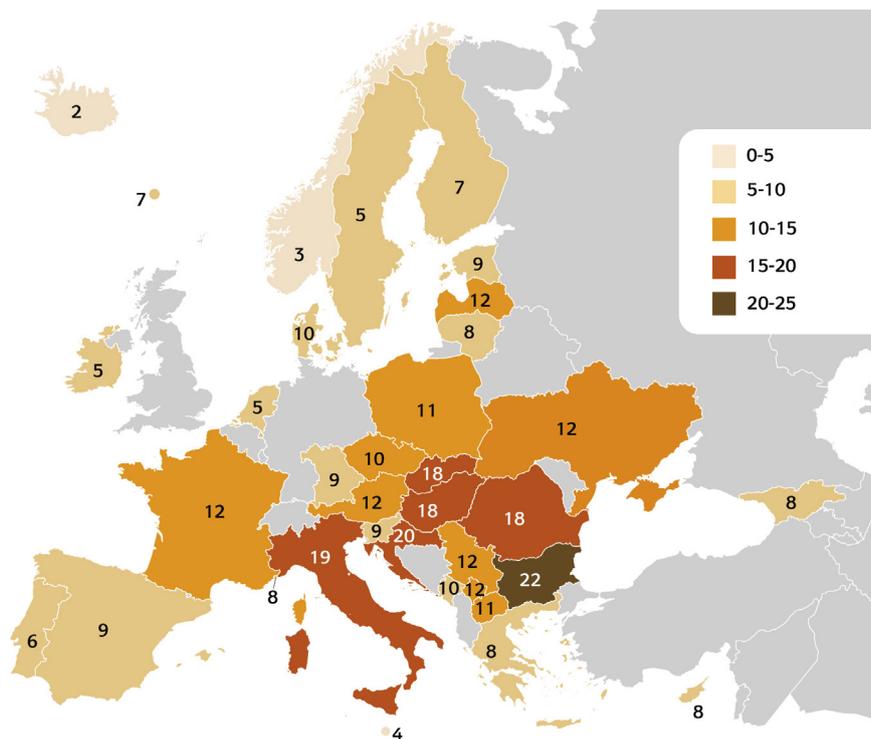
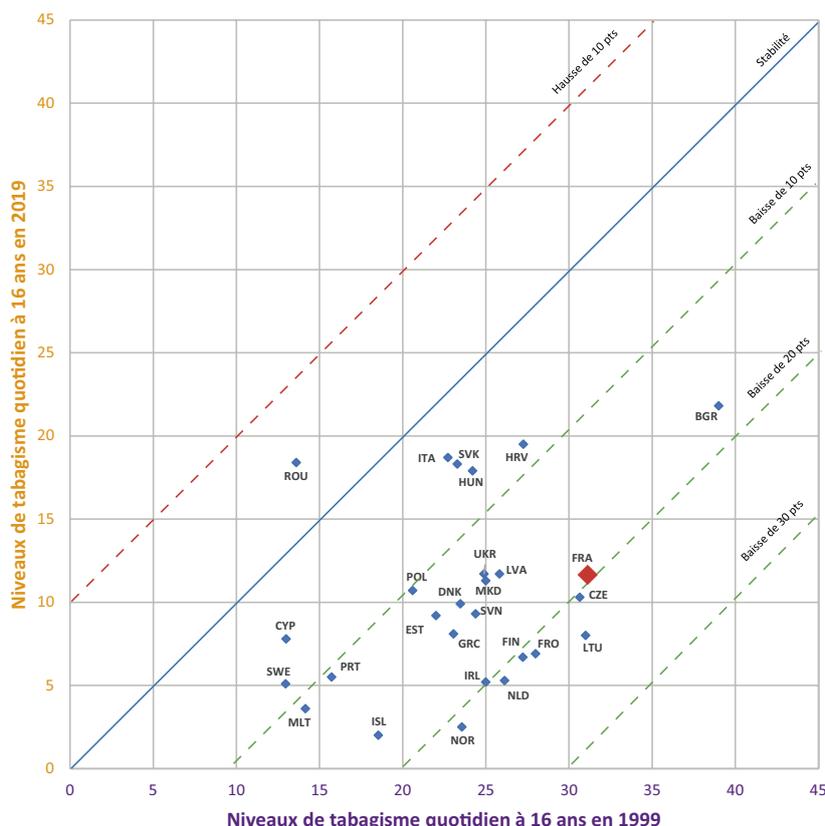


Figure 2. Évolution des niveaux d'usage quotidien de tabac à 16 ans en Europe entre 1999 et 2019 (%)



Sources : ESPAD 1999, ESPAD 2019, exploitation OFDT

Note de lecture : les prévalences de l'année 1998 sont représentées en abscisse du graphique et celles de 2018 en ordonnée. La position des pays de part et d'autre des traits en diagonale indique l'évolution de l'indicateur : plus le point est situé en haut à gauche, plus l'indicateur est en augmentation. À l'inverse, plus il se situe en bas et à droite, plus il est en baisse. Seuls les pays ayant participé aux deux éditions d'enquête sont représentés dans cette figure.

AUT (Autriche) ; BGR (Bulgarie) ; CHE (Suisse) ; CYP (Chypre) ; CZE (Tchéquie) ; DEU (Allemagne) ; DNK (Danemark) ; ENG (Angleterre) ; EST (Estonie) ; FIN (Finlande) ; FLA (Belgique-Flandres) ; FRA (France) ; FRO (Îles Féroé) ; GRC (Grèce) ; HRV (Croatie) ; HUN (Hongrie) ; IRL (Irlande) ; ISL (Islande) ; ITA (Italie) ; LTU (Lituanie) ; LVA (Lettonie) ; MKD (Macédoine du Nord) ; MLT (Malte) ; NLD (Pays-Bas) ; NOR (Norvège) ; POL (Pologne) ; PRT (Portugal) ; ROU (Roumanie) ; RUS (Russie) ; SCO (Écosse) ; SVK (Slovaquie) ; SVN (Slovénie) ; SWE (Suède) ; UKR (Ukraine) ; WAL (Pays de Galles)

leur grande majorité déployé des stratégies communes : augmentation importante des prix du tabac, limitation de l'accessibilité par l'interdiction de vente aux mineurs, messages sanitaires sur les paquets de cigarettes (voire introduction du paquet neutre pour certains : France, Royaume-Uni, Irlande, Belgique, Norvège), interdiction de fumer dans les espaces publics... Au regard des résultats des enquêtes ESPAD et HBSC, ces mesures ont très probablement contribué à la dénormalisation du tabac et à la baisse du tabagisme chez les adolescents comme chez les adultes assez largement en Europe. Les pays qui ont le plus tôt développé ces différentes mesures sont souvent ceux qui aujourd'hui ont pratiquement fait disparaître le tabagisme au sein de leur population adolescente, les pays nordiques apparaissant ainsi comme les parangons de cette réussite (ils ont, par exemple, interdit la vente aux mineurs dès la fin des années 1990, une législation qui ne sera effective en France qu'en 2009 et parfois insuffisamment appliquée [8]). On peut remarquer, a contrario, que les pays où les prévalences demeurent élevées en 2019 sont ceux où le prix moyen du paquet de cigarettes est parmi les plus bas : la Bulgarie (3 €), la Roumanie (4,10 €) et l'Italie (5,50 €), alors que ces prix peuvent aller jusqu'à 13 € en Irlande, 12 € en Norvège ou 10 € en France. Pour autant, cette politique des prix ne saurait entièrement expliquer la baisse du tabagisme. Si la Suède, par exemple, a très tôt mené des politiques pour lutter contre la consommation de tabac, elle n'a pas pour autant conduit une politique d'augmentation systématique des prix, le prix moyen du paquet étant toujours de l'ordre de 7 €. En revanche, on y observe un usage important de tabac à mâcher (*snus*), dont la vente est interdite depuis 1992 en Europe, la Suède jouissant d'une dérogation en vertu de son traité d'adhésion à l'Union européenne en 1995. La consommation de tabac à usage oral (comme le *snus*) est donc quasi inexistante dans les autres pays même si on observe des usages également en Finlande, en Norvège ou en Grèce.

Concernant l'alcool, on observe une grande diversité des législations en vigueur dans les différents pays. Un des rares points de convergence concerne l'âge légal pour la vente de boissons alcoolisées, fixé à 18 ans, même si quatre pays (l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et l'Autriche) ont fixé un seuil inférieur (16 ans) [9]. Comme en matière de tabagisme, les pays nordiques, plus souvent importateurs de boissons alcoolisées que producteurs, ont généralement mis en place très tôt des législations plus contraignantes que dans les autres pays. Ainsi, la Norvège, la Suède, la Finlande et l'Islande comptent parmi les rares pays en Europe à avoir mis en place, selon des formes variées, un monopole d'État pour la vente d'alcool titrant plus de 3 ou 4° [10].

Carte 6. Niveaux d'usage de cannabis au cours du mois à 16 ans en 2019 en Europe (%)

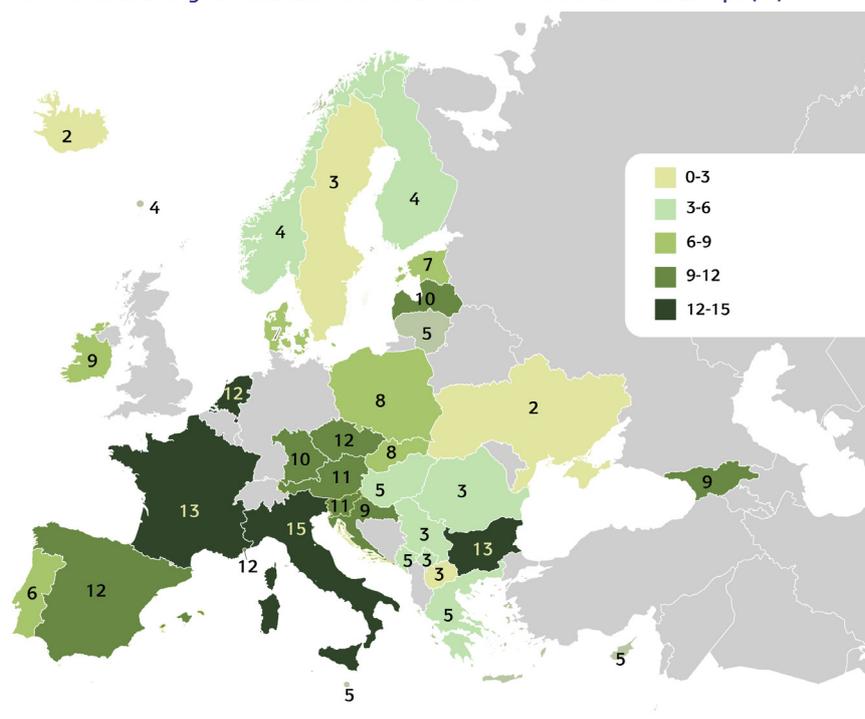
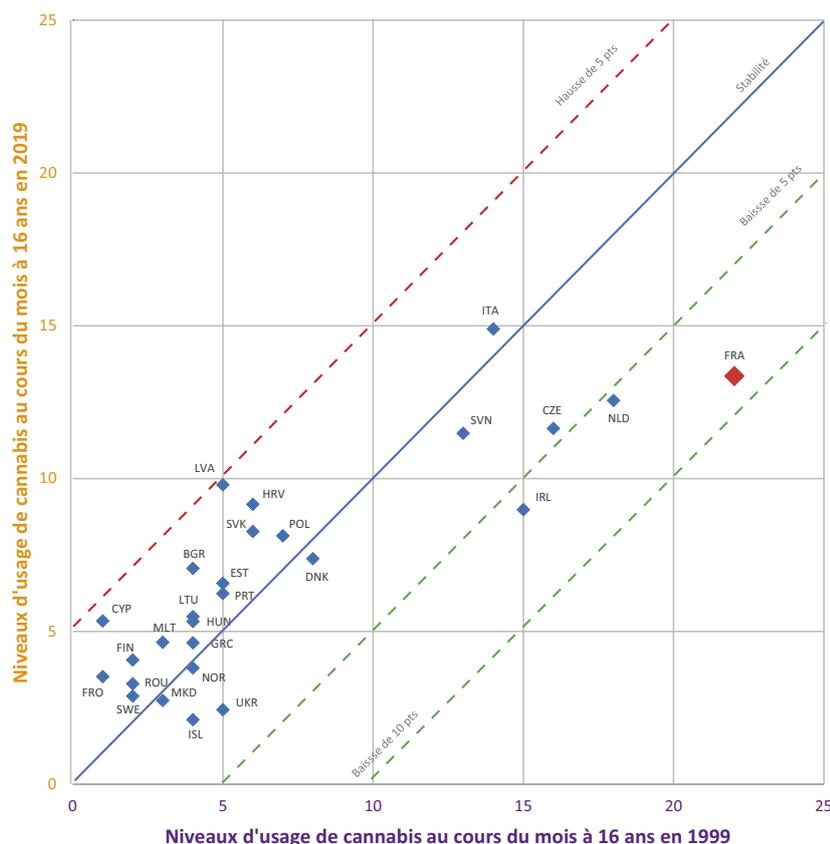


Figure 6. Évolution des niveaux d'usage de cannabis au cours du mois à 16 ans en Europe entre 1999 et 2019 (%)



Sources : ESPAD 1999, ESPAD 2019, exploitation OFDT

Note de lecture : les prévalences de l'année 1998 sont représentées en abscisse du graphique et celles de 2018 en ordonnée. La position des pays de part et d'autre des traits en diagonale indique l'évolution de l'indicateur : plus le point est situé en haut à gauche, plus l'indicateur est en augmentation. À l'inverse, plus il se situe en bas et à droite, plus il est en baisse. Seuls les pays ayant participé aux deux éditions d'enquête sont représentés dans cette figure.

AUT (Autriche) ; BGR (Bulgarie) ; CHE (Suisse) ; CYP (Chypre) ; CZE (Tchéquie) ; DEU (Allemagne) ; DNK (Danemark) ; ENG (Angleterre) ; EST (Estonie) ; FIN (Finlande) ; FLA (Belgique-Flandres) ; FRA (France) ; FRO (Îles Féroé) ; GRC (Grèce) ; HRV (Croatie) ; HUN (Hongrie) ; IRL (Irlande) ; ISL (Islande) ; ITA (Italie) ; LTU (Lituanie) ; LVA (Lettonie) ; MKD (Macédoine du Nord) ; MLT (Malte) ; NLD (Pays-Bas) ; NOR (Norvège) ; POL (Pologne) ; PRT (Portugal) ; ROU (Roumanie) ; RUS (Russie) ; SCO (Écosse) ; SVK (Slovaquie) ; SVN (Slovénie) ; SWE (Suède) ; UKR (Ukraine) ; WAL (Pays de Galles)

S'agissant du cannabis, les législations nationales apparaissent là aussi diverses selon les pays européens même si toutes reposent sur le principe de la prohibition. La consommation de cannabis peut être tolérée pour les majeurs dans certains pays et totalement interdite dans d'autres [11]. Les pays dont les niveaux d'usage de cannabis à 16 ans sont comparables et les plus élevés aujourd'hui (France, Italie, Tchéquie, Pays-Bas, Slovénie) disposent de législations relatives à l'usage de cannabis nuancées, s'agissant des sanctions possibles et de leur degré d'application, soulignant l'absence de lien direct entre la sévérité de la loi à l'égard de l'usage et les niveaux de consommation. Une compréhension du paysage européen de l'usage de cannabis à l'adolescence ne semble donc pouvoir se satisfaire d'une lecture limitée aux « contrastes législatifs », appelant à mobiliser d'autres types d'hypothèses : facteurs socioculturels (représentations sociales et contextes d'usage), facteurs d'offre (disponibilité et accessibilité du produit, prix de vente au détail), politiques de prévention menées.

■ Conclusion

L'évolution sur 20 ans des consommations de drogues au fil de l'adolescence dessine une cartographie européenne des usages à 13 et à 16 ans qui reste marquée par d'importants contrastes : ■ en dépit d'une baisse généralisée du tabagisme à l'adolescence sur l'ensemble du continent, quelques rares pays (comme la Roumanie) peinent encore à réduire le tabagisme parmi les jeunes générations ; ■ les consommations d'alcool révèlent d'importants clivages en Europe : alors qu'une minorité de pays (principalement nordiques) ont réussi à en limiter la consommation chez les adolescents,

la majorité des autres pays restent confrontés à des consommations élevées avec des pratiques d'usage qui ne présentent pas d'évolution franche et partagée à l'échelle européenne ;

■ le cannabis reste la substance illicite la plus diffusée parmi les jeunes Européens de 16 ans avec une expérimentation qui se maintient autour de 16 % depuis 20 ans ; ■ l'expérimentation des autres drogues illicites fait apparaître des situations diverses avec en particulier une variabilité importante des prévalences (8 points), même si partout l'initiation demeure contenue.

Les adolescents français se distinguent de leurs homologues européens :

■ par un repli du tabagisme à tous les âges ; ■ par une expérimentation de boissons alcoolisées et de cannabis précoce, bien qu'en net recul ; ■ par un usage d'alcool au cours du mois en baisse continue depuis bientôt 10 ans, mais dont le niveau en 2019 reste supérieur à celui de 1999 ; ■ par des niveaux de consommation de cannabis qui restent parmi les plus élevés d'Europe en dépit d'une baisse conséquente ces dernières années.

Ces résultats révèlent la richesse et l'importance de ces enquêtes répétées en population adolescente. Observer l'évolution des usages de substances psychoactives à l'échelle d'un continent sur une période aussi longue (un quart de siècle) est suffisamment rare pour être souligné et poursuivi. Maintenir ces recueils de données représente un investissement indispensable pour mieux comprendre à la fois les comportements qui seront observés à l'avenir parmi ces générations devenues adultes (les tout premiers adolescents interrogés ont actuellement 36 ans), mais aussi mesurer les effets des politiques publiques menées.

Repères méthodologiques

DÉFINITION DES INDICATEURS

- **Expérimentation** : au moins un usage au cours de la vie.
- **Usage récent (ou dans le mois)** : au moins un usage au cours des 30 jours précédant l'enquête.
- **Tabagisme quotidien** : avoir fumé au moins une cigarette par jour au cours des 30 jours précédant l'enquête.
- **Alcoolisation ponctuelle importante (API)** : avoir bu au moins 5 verres d'alcool standards (ou unités d'alcool) lors d'une même occasion.

LES ENQUÊTES HBSC ET ESPAD

Les volets français des enquêtes HBSC et ESPAD ont été réalisés dans le cadre de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS) qui s'est déroulée en 2018 auprès de 20 128 élèves du secondaire dont 3 295 adolescents de 13 ans et 2 588 âgés de 15-16 ans (www.enclas.fr).

Les comparaisons internationales sont issues des rapports internationaux des enquêtes :

- ESPAD (<http://www.espad.org/>)
- et HBSC (<http://www.hbsc.org/>).

Bibliographie

1. INCHLEY J., CURRIE D., BUDISAVLJEVIC S., TORSHEIM T., JASTAD A., COSMA A., KELLY C., MAR ARNARSSON A., BARNEKOW V., WEBER M.M., SAMDAL O. (Dir.) Spotlight on adolescent health and well-being. Findings from the 2017/2018 Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) survey in Europe and Canada. International report. Volume 1. Key findings ; Volume 2. Key data. Copenhagen, WHO Regional Office for Europe, 2020, 58 & 146 p.
2. THE ESPAD GROUP. ESPAD Report 2019. Results from the European School Survey Project on Alcohol and other Drugs. Luxembourg, Publications Office of the European Union, EMCDDA Joint Publications, 2020, 136 p.
3. SPILKA S., GODEAU E., LE NÉZET O., EHLINGER V., JANSSEN E., BRISSOT A., PHILIPPON A., CHYDERIOTIS S. Usages d'alcool, de tabac et de cannabis chez les adolescents du secondaire en 2018. *Tendances*, OFDT, 2019, n° 132, 4 p.
4. SPILKA S., GODEAU E., LE NÉZET O., JANSSEN E., PHILIPPON A., ROVERSI A., EHLINGER V. Les consommations d'alcool, tabac et cannabis chez les élèves de 11, 13 et 15 ans. Résultats de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) et EnCLASS France 2018 menée dans 44 pays ou régions d'Europe et au Canada. Note n° 2020-02. Paris, OFDT, 2020, 21 p.
5. PHILIPPON A., SPILKA S. Les consommations de drogues en Europe parmi les élèves de 16 ans. Résultats de l'enquête European School Survey Project on Alcohol and other Drugs 2019 (ESPAD). Note n° 2020-05. Paris, OFDT, 2020, 14 p.
6. THE ESPAD GROUP. ESPAD Report 2019. Additional tables. Luxembourg, Publications Office of the European Union, EMCDDA Joint Publications, 2020, 216 p.
7. OMS. Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac [CCLAT]. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2003, 45 p.
8. BEN LAKHDAR C., ELHARRAR X., GALLOPELMORVAN K., WOLFF F.C. Tobacco sales to underage buyers in France: findings from a mystery shopping study. *Public Health*, 2020, Vol. 185, p. 332-337.
9. PALLE C. Législations nationales et politiques de réduction des dommages liés à l'alcool au sein de l'Union européenne. Note n° 2020-03. Paris, OFDT, 2020, 16 p.
10. HAHN R.A., MIDDLETON J.C., ELDER R., BREWER R., FIELDING J., NAIMI T.S., TOOMEY T.L., CHATTOPADHYAY S., LAWRENCE B., CAMPBELL C.A. Effects of alcohol retail privatization on excessive alcohol consumption and related harms: a community guide systematic review. *American Journal of Preventive Medicine*, 2012, Vol. 42, n° 4, p. 418-427.
11. OBRADOVIC I. Législations relatives à l'usage et à la détention de cannabis : définitions et état des lieux en Europe. Note n° 2016-01. Saint-Denis, OFDT, 2016, 10 p.

tendances

Directeur de la publication - Julien Morel d'Arleux

Comité de rédaction

Christian Ben Lakhdar, Bruno Falissard, Virginie Gautron, Emmanuelle Godeau, Aurélie Mayet, Frank Zobel

Rédactrice en chef - Ivana Obradovic

Infographiste - Frédérique Million

Documentation - Isabelle Michot

Observatoire français des drogues et des toxicomanies

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris Cedex 07

Tél. : 01 41 62 77 16
e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr